**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 4 (1914-1923)

Heft: 1

Artikel: Notes d'archéologie genevoise. I-III

Autor: Blondel, Louis

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1002822

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# NOTES D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

I

## BOULEVARD DE SAINT-LÉGER

Pendant l'hiver 1913, la ville de Genève a fait construire un nouvel égout entre le pont de Saint-Léger et le cours des Bastions. Il s'agissait de relier le seul grand canal d'écoulement qui du cours des Bastions va au Rhône avec un petit égout de l'ancienne rue Saint-Léger. Ce premier grand canal n'est autre encore aujourd'hui qu'une galerie d'écoulement suivant la base des anciens bastions Bourgeois et d'Yvoi. Il se trouve à 12 mètres de profondeur au-dessous du niveau du cours des Bastions et reçoit en cet endroit plusieurs canaux maçonnés anciens alimentés par des eaux de sources. De tous temps, en effet, il y a eu ici des sources considérables qui se déversaient dans les fossés sur le front du bastion du Pin. Ces eaux causèrent souvent de grands dégâts, en 1732 entre autres, et furent captées, en 1735, pour alimenter des fontaines à l'intérieur de la ville<sup>1</sup>. Le petit égout de Saint-Léger, au lieu de se rendre directement dans ce grand collecteur, empruntait un chemin détourné, passant sous le Cavalier Micheli dans d'anciennes galeries, dont nous étudierons le tracé plus loin.

C'est pour remédier à cet état de choses que la Ville a entrepris ce gros travail, travail difficile en premier lieu à cause de la profondeur des fouilles et de la friabilité du terrain. Partant du cours des Bastions, les ouvriers rencontrèrent tout d'abord un gros mur bien conservé, la courtine de 1721 qui reliait le flanc gauche du bastion Bourgeois, bâti en 1668, avec le nouveau bastion du Pin.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genève, Archives d'État. États des ouvrages faits aux fortifications, 1732 et 1735. Chambre des Fortifications, carton 33.

Ce mur possède encore son parement extérieur et a plus de 2 m. 50 d'épaisseur. Quelques mètres plus loin, un second mur, beaucoup plus dur et qui n'est autre que le prolongement du cavalier Micheli, l'ancien boulevard de Saint-Léger. Ce boulevard a subi, au cours des siècles, des fortunes très diverses. Bâti en 1544, il fut coupé et diminué de la moitié en 1721 ; toute la face gauche fut démolie ainsi qu'une partie de la face droite. On gardait un fragment du boulevard pour couvrir les vieux souterrains de Saint-Léger; et dès lors on le baptisa du nom de « cavalier ». Ce mur s'est trouvé très résistant; épais de plus de trois mètres; des cailloux roulés de l'Arve, du tuf et une grande quantité de matériaux formaient le gros œuvre. A l'extérieur un parement en roche.

Ce boulevard, comme on le sait, a été construit avec les maisons et les églises des faubourgs démolis dès 4534. J'y ai trouvé un beau fragment de chapiteau du XIII<sup>me</sup> siècle avec une décoration sobre rappelant celle de l'église de Satigny. Ce fragment, transporté au Musée, provient d'une des deux églises du faubourg voisin, l'église de Saint-Léger ou le couvent de Notre-Dame-de-Gràces. Il est presque certain qu'il appartenait plutôt à l'église paroissiale de Saint-Léger, car le couvent du Pont d'Arve plus lointain a été démoli plus tard et son église, enrichie surtout au xve siècle, était moins ancienne que l'église de Saint-Léger, citée déjà au XII<sup>e</sup> siècle. A noter encore quelques fragments de linteaux de porte et une nervure de voûte. Il est regrettable pour l'archéologie que l'on ne puisse démolir tout ce mur, dernier refuge d'édifices importants des faubourgs.

Avant de quitter le boulevard Saint-Léger, étudions les galeries qui servaient d'égout à la rue et qui passent sous le cavalier actuel. L'entrée de ces galeries, où l'on se tient facilement debout se trouve près du pont, vers l'ancienne poterne (fig. 1). Après avoir décrit une ligne sinueuse sous les laboratoires de sérothérapie et avoir subi un étranglement, de facture plus récente, ce passage tourne brusquement et rejoint une seconde galerie qui, d'un côté, descend fortement vers le canal du cours des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. Massé, Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève, Genève et Paris, in-8, p. 87.

Bastions et, de l'autre, se dirige vers le Palais Eynard et le boulevard de Miron. Tout le sol est bien carrelé, la voûte est appareillée en molasse, sauf dans la partie certainement plus récente en briques, près de la courtine de 1721. A part l'étranglement

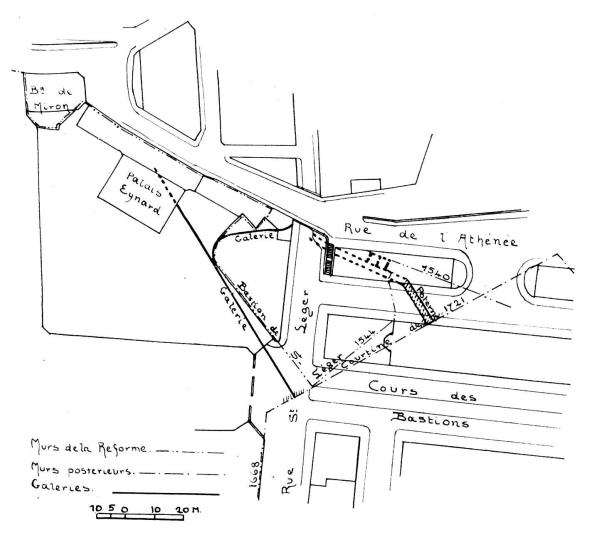


Fig. 1. - Boulevard de Saint-Léger - Plan

que nous avons signalé et la partie du côté du Palais Eynard où le passage n'a plus que sa demi hauteur, l'ouvrage est bien conservé. Dans la section qui touche à la courtine de 1721, soit au grand fossé, l'inclinaison est forte; aussi de deux en deux mètres sont disposés, à hauteur d'appui, des crampons en fer. L'on y voit aussi à la voûte une prise d'eau.

26 BULLETIN

A quoi pouvait bien servir cette galerie et quand a-t-elle été construite? Toute la partie qui est sous le boulevard est bien ancienne et pourrait dater du xvr siècle, le reste me semble du xviii siècle. L'hypothèse d'un aqueduc doit être écartée au moins pour l'amenée des eaux dans la ville, vu la pente en sens contraire; nous ne sommes pas non plus dans une de ces galeries de mines si nombreuses; je crois bien plutôt à un couloir de sortie détourné, pouvant mener de l'entrée de la poterne Saint-Léger au grand fossé à l'angle du Bastion Bourgeois; les crampons sont aussi une preuve que nous sommes là en présence d'une sorte de poterne et non pas d'un égout. On se sera sans doute servi d'un ancien ouvrage que l'on aura complété en 1721.

A ce sujet il est intéressant de mentionner ce qu'écrivait Pictet de Sergy en 1845. « Les fouilles exécutées, en 1820, pour la pose des fondations de la grande maison de M. Eynard ayant fait découvrir un souterrain haut de six pieds, large de quatre, dans la direction de la maison Claparède (palais de Gondebaud), quelques auteurs ont pensé qu'il avait été creusé dès le temps des rois de Bourgogne pour leur servir d'issue protectrice en cas de siège. 1 » Ce souterrain dont parle Pictet de Sergy n'est autre que celui dont nous nous occupons; sa dimension et sa direction ne laissent aucun doute à ce sujet; mais, l'attribution en est quelque peu fantaisiste; au lieu d'ètre burgonde, ce souterrain date tout au plus du xviº siècle.

Derrière ces murs, le terrain s'est trouvé composé de remblais très profonds, avec une multitude de fragments de poterie romaine. Il faut se rappeler que certaines levées de terre des Tranchées, sur l'emplacement du faubourg romain, ont servi à remblayer les fossés, sur le front de Saint-Léger. Enfin, sous le pont même de l'Athénée, on a retrouvé intactes, les bases de la porte qui conduisait de la rue dans les magasins établis sous le bastion et les murs qui fermaient l'accès de ce côté là, ainsi que les restes d'une porte plus ancienne et d'un pavage pouvant être antérieurs au xvie siècle. En faisant des sondages, le service

<sup>1</sup> Genève, origine et développement de cette république, Genève, 1845, in-8, t. I,-p. 75, n. 1.

des travaux de la Ville a constaté que toute une partie de l'ancienne poterne de Saint-Léger existait encore. En 1544, la porte de Saint-Léger avait été condamnée par la création du boulevard qui bouchait complètement l'issue de la rue. Une poterne avait été établie sur le flanc gauche du bastion. Après 1721, l'on utilisa cette poterne et même on la prolongea jusqu'au grand fossé. Actuellement, ce passage très bien conservé, coupé par l'Athénée, subsiste encore sous la rue Eynard et vient aboutir dans les caves de l'immeuble n° 2 de cette rue. Le sol de la cave se trouve à environ 11 mètres au-dessous du niveau de la rue Saint-Léger.

La partie de la poterne qui subsiste a encore 14 mètres de longeur, 2<sup>m.</sup> 50 de largeur et 5 mètres de hauteur en moyenne. La voûte est en molasse appareillée en très bon état, tout le passage est fortement incliné vers le fossé, il aboutit à une porte dont on voit encore les gonds et qui est ouverte dans le gros mur établi en 1721. La Chambre des fortifications, en 1727, donne les détails suivants: « On a achevé de maçonner le souterrain qui comunique depuis les vieux souterrains de Saint-Léger jusqu'à la porte de sortie qui est au milieu de la courtine entre les bastions du Pin et Bourgeois et on a fondé dans cet endroit un mur parallèle au parapet de la courtine pour soutenir les terres qui doivent couvrir les vieux souterrains de Saint-Léger pour le mettre à l'épreuve des bombes 1....»

On voit que ces travaux élucident plusieurs problèmes se rapportant au système des fortifications sur le front de Saint-Léger.

 $\Pi$ 

### DÉMOLITIONS DE LA RUE DU MARCHÉ

Pendant l'hiver de 1912 à 1913 on a démoli les immeubles n° 17, 19, 21 et 23 de la rue du Marché pour faire place à la maison Grosch et Greiff ainsi qu'à la Banque Fédérale. Ces maisons étaient très intéressantes au point de vue de l'archéologie gene-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> État des ouvrages faits aux fortifications (1727), Chambre des fortifications, carton 33.

28 BULLETIN

voise, car elles comprenaient l'ancienne maison Favre (n° 47) et plusieurs corps de logis de la même époque<sup>1</sup>. Ce n'est pas l'architecture et l'histoire de ces immeubles que je veux examiner, mais bien signaler quelques points concernant les fouilles exécutées sur cet emplacement.

Nulle part les fondations ne descendaient profondément, la profondeur variait entre 1 m. 50 et 2 mètres au-dessous du niveau des Rues Basses. Plus bas, se trouvait une couche de déblais de 2 à 3 mètres d'épaisseur, accummulée sur un banc de sable et de gravier du lac. Alors que partout les murs reposaient directement sur la couche de déblais, sous le mitoyen des maisons nºs 19-21, la disposition était toute différente. Ce mitoyen s'appuyait sur des déblais d'une épaisseur de 0 m. 50, mais, en-dessous, les ouvriers ont découvert une longue digue ou môle parfaitement conservé. Ce môle, large de plus de 2 m. 50, était formé d'énormes blocs latéraux non liés par du ciment et au milieu d'un remplissage de cailloux roulés. De place en place, j'ai pu constater des traces de fer ayant probablement appartenu à des anneaux. En regardant de près les fondations, mises à nu, du bâtiment des halles (place du Molard nº 4), j'ai constaté la même disposition, un même perré, parallèle au précédent. Entre deux, les déblais enlevés, la grève du lac se retrouve intacte.

A quelle époque faut-il attribuer la construction de ces digues ? Vers 1340, les immeubles nos 19 et 21 appartenaient l'un aux hoirs de Girard de Jussy et l'autre aux Prévessin, qui la tenaient précédemment de Jean de Morée et Broïse, sa femme². La maison limitrophe des de Jussy (no 19) d'occident, appartenait à la même époque aux hoirs de Guillaume Chapelier, elle est dite nouvellement bâtie. C'est en effet dans les trente premières années du xiv° siècle qu'il faut placer la construction de cette partie des Rues Basses, soit de la rue de la Rivière. Jusqu'à la fin du xiii° siècle les murs de la ville suivaient, un peu en retrait, le tracé des maisons de la rue du Marché dessus.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voy. Bulletin de la Société d'Histoire, t. I, p. 512, n. 3, et É. Doumergue, Jean Calvin, t. III, Lausanne 1905, in-4, p. 201-202.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Genève, Archives d'État, Évêché, grosse, 1.

La rue elle-même n'était autre qu'un chemin sur la grève du lac, chemin conduisant de la porte d'Yvoire au pont du Rhône. Ce ne fut qu'après l'accord du 28 février 1309 entre l'évèque Aymon du Quart et la Communauté, que la halle a été construite au Molard. Ce bâtiment n'était pas dans la ville et semble avoir été le premier édifice construit en cet endroit. Mème au commencement du xve siècle ce quartier est qualifié de faubourg des halles. Il y avait là un port naturel. En 1271, ce lieu dit est qualifié de « au port » 1. Des jetées ou môles complétaient ce port et c'est sur l'une de ces jetées que dut être construite la première halle. Latéralement s'étendaient des bassins où les barques venaient décharger leurs marchandises. Il faut donc dater cette digue de la fin du XIII<sup>me</sup> siècle. Au nº 13 de la même rue on a retrouvé toute une halle voûtée<sup>2</sup>; ces sortes de docks auraient consisté en une alternance de bassins et de digues, sur lesquelles s'élevaient des constructions, Ce n'est que pendant le xive siècle qu'au fur et à mesure des besoins, les bassins furent comblés et que des maisons s'élevèrent à leur place.

Disons en passant que la maison des Prévessin appartint plus tard à Antoine Bolomier, Baudichon de la Maisonneuve et en 1540 à Besançon Dada; celle des de Jussy à Pierre-Jacques et Antoine de Saint-Germain frères, puis à Etienne Achard.

Ш

## UNE CAVE DU XIVe SIÈCLE

L'immeuble n° 26 de la rue des Allemands se compose de deux corps de logis, séparés par une cour, et d'un jardin. La surface construite a peu de largeur, mais une grande profondeur et cette propriété s'étend de la rue des Allemands à la rue Bémont. Le premier corps de logis souvent remanié date surtout du XVI<sup>e</sup> siècle; il n'en est pas de même du second contre lequel est adossé

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Saint-Pierre, Clercs du chœur, registre 7, fol. 49.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bulletin de la Société d'histoire, t. I, p. 76-78.

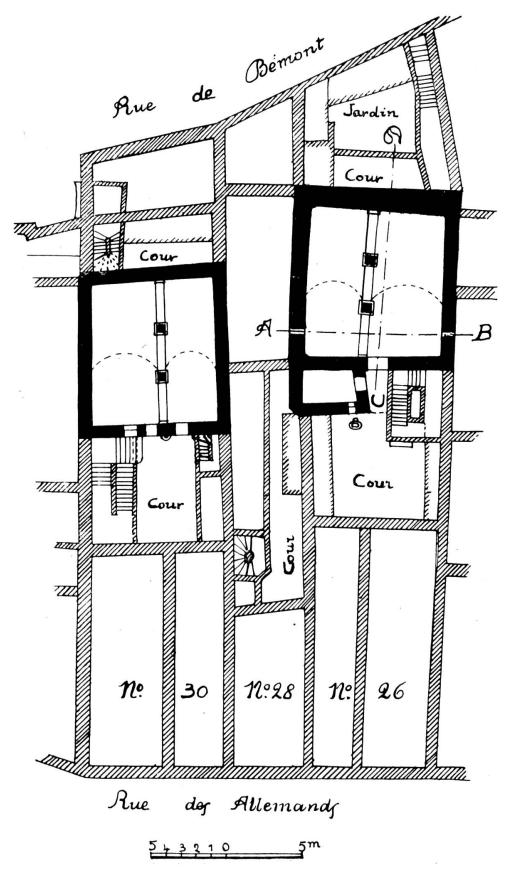


Fig. 2. — Cave du xive siècle — Plan

un bel escalier à balustres. Toute la partie inférieure, les caves qui s'ouvrent de plein-pied sur la cour sont d'une époque beaucoup plus reculée et remontent certainement au XIV<sup>me</sup> siècle. Le plan de cet édifice forme un carré presque régulier, aux murs épais, variant de 1 mètre à 1 m 30.

Au niveau du rez-de-chaussée, s'ouvre une grande salle de 9 mètres sur 9 m 50, coupée actuellement par des planchers et des parpaings (fig. 2). Elle est divisée en deux travées voûtées en berceau, reposant au milieu de la salle sur trois arcs portés par deux colonnes trapues. Les fûts des colonnes ne sont pas semblables; l'un est cylindrique, l'autre octogonal (fig. 3). Les deux chapi-

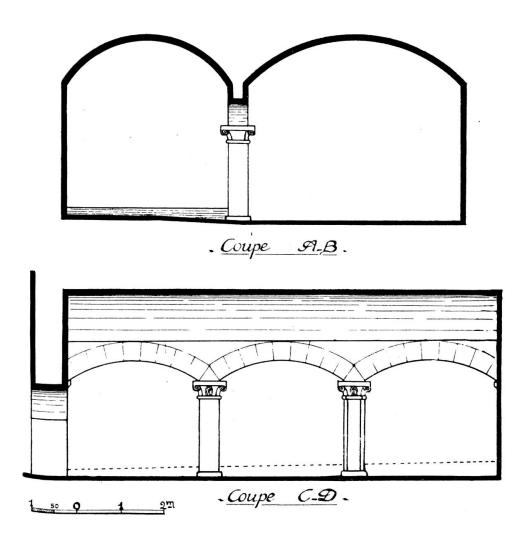


Fig. 3. — Cave du xive siècle, rue des Allemands, no 26 — Coupes

32 BULLETIN

teaux sont pareils et assez ornementés. Des volutes d'angle très particulières encadrent un motif sur lequel se détache une crosse d'évèque (pl. 1). Les bases très usées n'accusent qu'un pied arrondi. Les colonnes, chapiteaux compris, n'ont que 2 m. 10. Il est du reste certain que le pavage a été surélevé. Une seule porte sans moulure donne accès dans la travée occidentale. Deux soupiraux du côté de la rue Bémont aèrent seuls ce local. Le haut de la voûte atteint 4 m. 20 au-dessus du sol. Enfin, à gauche de l'entrée, l'on trouve encore un petit réduit voûté qui paraît aussi ancien et qui est qualifié de tour, au XVII me siècle et devait être la base de l'escalier. Les étages supérieurs de cette maison ont été rebâtis et remaniés à diverses époques, et, comme cela se faisait souvent après un incendie ou pendant une restauration, sur des bases anciennes s'élevait une maison neuve.

Gràce aux reconnaissances féodales, l'on peut trouver les propriétaires de la maison qui nous intéresse jusque vers 4340. La partie qui nous occupe ne relève cependant d'aucun fief ou tout au moins le fief en est ignoré. La place du jardin qui s'étend par derrière relève du fief de l'évèque et la maison sur les Rues Basses au XVe siècle du fief de Coudrée.

Vers 4340, la maison et la place donnant sur le lieu désigné « retro Bonmont subtus turrim de Buez », appartiennent à Hugonod de Lausanne<sup>1</sup>. Sa femme Jaquete de Bourdigny était veuve de Girard Tardi. La propriété passe aux Tardi, en 1396, comme on le voit par le testament d'Aymon Tardi, fils de la dite Jaquete. Cet Aymon Tardi, en souvenir de sa mère, avait institué des messes et hypothéqué la maison pour une somme de 82 livres, au couvent de Palais <sup>2</sup>.

Les héritiers d'Aymon Tardi, soit Jean L'Hoste, damoiseau et Margote Tardi, femme de Bartholomé d'Aillé vendent des biens en 4405 pour payer ce legs considérable <sup>3</sup>. Enfin, en 4434, Margote Tardi remet sa part à Jean et Antoine L'Hoste frères qui deviennent seuls propriétaires de la maison <sup>4</sup>. Cette maison est qualifiée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Genève, Archives d'État, Évêché, grosse 1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Couvent de Palais. R. 11<sup>1</sup> et 11<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Couvent de Palais, Registre, 1, nº 58.

plusieurs fois de tour, dans la désignation des confins, ainsi que, dans la confession de 1403 de Martin Du Val, propriétaire voisin, en ces termes: « quamdam suam domum olim casale sive ortum de Bono Monte juxta turrim et ortum heredum Aymoneti Tardy ab oriente et protendit ab angulo anteriore dicte turris usque ad communitatem ville vocate de Bono Monte a parte posteriori¹». Si l'on examine le plan, c'est bien en effet d'une tour qu'il faut parler, tour qui pouvait probablement être mise en état de défense provisoire, comme la plupart de ces maisons appartenant à la haute bourgeoisie. Après Antoine L'Hoste, la maison est à nouveau abergée, en 1468, par l'évèque Jean-Louis de Savoie à Guillaume de Coudrée qui la vend à son tour à Pierre Bellin². Elle passe dans la suite aux familles Maillard, Philippe, Duvillard, Caille. En 1692, la propriété est divisée entre Aymé Chavanes,



Fig. 4. - Cave de Pesmes, rue des Allemands, nº 30 - Perspective

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Évêché, grosse 3, fol. 56 v° et 70 v°.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Évêché, grosse 6, fol. 617; grosse 7, fol. 560 v°.

Mauris Berger, Abraham Maudry et Antoine Maistre<sup>1</sup>. De nos jours, elle appartient à M. Longet qui nous a très aimablement facilité cette étude.

Il est intéressant de comparer cette habitation avec l'immeuble Badan, au nº 30 de la même rue (fig. 4), qui a été démoli en 1905. Le second corps de logis du côté de Bémont présentait exactement la même disposition. Sur un plan presque carré, une sorte de tour ; au niveau de la rue, deux grandes salles parallèles voûtées en berceau<sup>2</sup>. Ces deux salles étaient séparées par un mur composé de trois arcs reposant sur deux colonnes dont les sculptures avaient presque totalement disparu. Le vide des arcs avait été bouché postérieurement. Les belles portes au-dessus desquelles se voyaient les armoiries de Pesmes, qui, sur la cour, donnaient accès dans ces caves, ont pu faire croire à un bâtiment du XVe siècle, mais un examen attentif des lieux aurait montré que, comme au nº 26, nous sommes en présence d'un édifice plus ancien, dont la façade avait éte enrichie et remaniée au moins un siècle après la construction de la maison. L'immeuble Badan a appartenu plusieurs siècles à la famille noble de Pesmes ; déjà en 1403, il était entre les mains de Janin de Pesmes<sup>3</sup>, reçu bourgeois en 1379, le premier de ce nom qui se soit établi à Genève<sup>4</sup>; après 1340, cette maison appartenait à Perronod De La Porte, mari de Mariète Chambrier<sup>5</sup>.

Si nous cherchons ailleurs, nous serons frappés de l'analogie des maisons Tardi et de Pesmes avec celles des Tavel au Puits Saint-Pierre. Ici le plan est beaucoup plus vaste, trois travées parallèles, mais la disposition est la même<sup>6</sup>. Des colonnes puissantes, reliées par des arcs qui devaient supporter des voûtes en berceau. Ces voûtes ont disparu pour faire place à un plancher.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Évèché, grosse 26, fol. 391 v°.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les Anciennes maisons de Genève, 2<sup>me</sup> série, pl. 102-107 et ci-dessus. Pl II.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Évêché, grosse 3, fol. 70 v°.

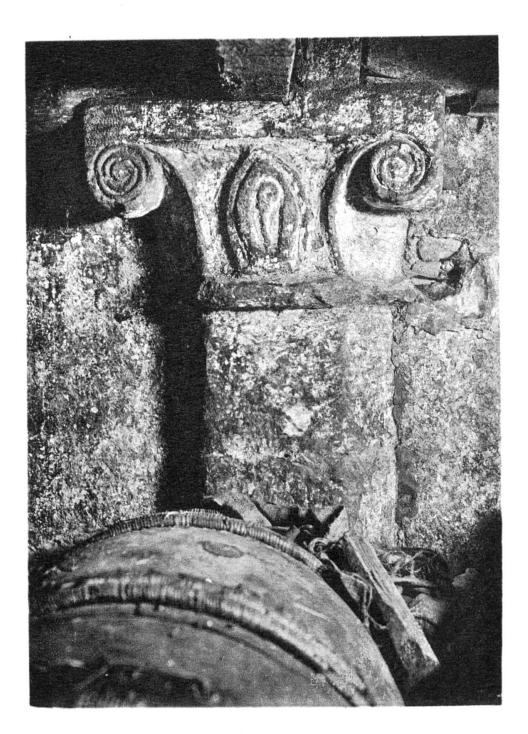
<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Galiffe, Notices généalogiques, t. III, p. 395.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Évêché, grosse 1.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La Maison bourgeoise en Suisse, 2<sup>me</sup> volume. La Maison bourgeoise dans le canton de Genève, Berlin, 1912, in fol., p. XIII, 3 et 4.

On estime que ces caves de la maison Tayel sont bien antérieures au XIVe siècle. Les analogies entre ces constructions appartenant aux plus grandes familles de Genève sont intéressantes. L'on bâtissait selon un type, une tradition donnée. Les immeubles nºs 26 et 30 de la rue des Allemands, comme les maisons fortes de la campagne, sont sur plan carré en forme de tour. Au rez-dechaussée, la cave ou cellier donnant sur la rive, près du port où l'on débarque les vins, au-dessus, sur deux ou trois étages l'habitation, avec un escalier d'angle logé dans une tourelle. La base de cet escalier existe au nº 30. Il est certain que ces maisons, mème en ville, pouvaient se défendre provisoirement et nous en voyons plus d'un exemple dans les guerres féodales du XIVe siècle. A côté de la maison de Pesmes, s'élevaient à côté d'une porte de la ville, les maisons dépendant de l'abbaye de Bonmont. Par derrière, s'étendaient les murs de la ville reliés à la Tour de Boël. Cette disposition indique le caractère un peu défensif de ces maisons touchant les remparts et dont le rez-de-chaussée était cependant approprié au service du port. Ces immeubles sont les seuls à ma connaissance qui nous donnent une image exacte de la maison noble genevoise au moyen âge; dès le XVe siècle, on construira à Genève sur des données toutes différentes.

Louis Blondel.



Cave du xive siècle — Détail d'un des chapiteaux